

# X. Vaunage et Vidourlenque



## 39. MAURESSIP

### Saint-Côme-et-Maruéjols (Gard)

Claude Raynaud et François Favory

#### 1. SOURCES

##### 1.1. Textes

Aucune mention textuelle n'est connue ni dans l'Antiquité ni au Moyen Âge.

##### 1.2. Inscriptions

1. (C.I.L., XII, 4143 ; H.G.L., XV, 1787). Découverte dans l'église de Saint-Côme, aujourd'hui perdue.

*Tulliani / Paterni fil(ii) / Sp(uria) Cassia / Quintulli fil(ia) / marit(o) optim(o) / et sibi v(ivae) p(osuit)*

(Aux dieux Mânes) de Tullianus, fils de Paternus. Spuria Cassia, fille de Quintullus, a élevé (ce monument) pour son excellent mari et pour elle-même, de son vivant.

2. (I.L.G.N., 521). Stèle à fronton triangulaire orné de palmettes, fleuron en relief sur le tympan. Dernière ligne mutilée. (cf. conditions découv. Mazauric 1907 : 351).

*Frequenti Messi / f(ilio) / Marcella Marcelli / f(ilia) / Servata . Frequentis / f(ilia) / parent(i)*

À Frequens, fils de Messius. Marcella, fille de Marcellus, Servata, fille de Frequens, à leur parent.

3. (C.I.L., XII, p. 833 ; H.G.L., XV, 1786). Chapiteau dorique avec inscription celtique en caractères grecs.

4. Mosaïque de la Font de Robert (fig. 1 ; voir *infra* 5.4.B). Inscription grecque en lettres noires sur tapis blanc : « œuvre de Pythis, fils d'Antiochus ; salut » (Blanchet 1941 : 150 ; Espérandieu 1934) (1).

5. (C.I.L., XII, 4155 ; H.G.L., XV, 449). Inscription sur un cippe avec base, couronnement et encadrement mouluré (fig. 8 de l'introduction).

*D(is) M(anibus) / T(iti) lul(ii) Avit(i) / Vicini Arandunici / pos(uerunt) :*

Aux dieux Mânes de Titus Iulius Avitus, les habitants du *vicus Arandunum* ont érigé (ce monument).

##### 1.3. Toponymie

Le nom du site, *Mouressipe* ou selon les documents *Maures-sip*, est bâti sur la racine occitane *morre*, désignant une colline arrondie, suivie du suffixe *-sipe* non élucidé. Cette forme lexicale demeure inconnue dans les textes médiévaux et serait une formation tardo-médiévale ou moderne, sans rapport avec l'agglomération antique. L'appellation redondante *Serre de Mouressipe* correspond probablement à la francisation du toponyme à la fin de la période moderne.

Le seul document pouvant concerner le nom antique est la stèle mentionnant le *vicus Arandunum*, découverte 3,5 km au sud de Maressip sur la commune de Calvisson au pied sud de l'oppidum de la Liquière (fig. 2) et qui désigne littéralement, en langue gauloise, la colline de la source (C.I.L., XII, 4155). L'attribution de cet important document reste malaisée. Le premier problème découle du lieu de découverte, prospecté récemment et correspondant à un modeste établissement de piémont où se trouvait la sépulture – ou seulement le cénotaphe ? – de Julius Avitus. Il n'est pas possible d'identifier ce modeste établissement comme le chef-lieu du *vicus* et l'on y verrait plutôt une aire funéraire et/ou un petit habitat sur les terres appartenant à ce notable local. L'autre difficulté réside dans l'ambivalence du toponyme qui peut convenir à toute colline disposant d'une source, cas de figure fréquent en Vaunage où les sources sourdent précisément au pied des collines, comme il se doit dans un bassin calcaire. Plusieurs auteurs ont tenté une première identification d'*Arandunum* avec le site de la Liquière, qui domine effectivement le lieu de découverte et reste l'éminence la plus proche (Mazauric 1908 : 249-252 ; Blanchet 1941 : 21). On sait depuis les fouilles de M. Py que le village du 1<sup>er</sup> âge du fer fut totalement et définitivement abandonné vers 500 avant notre ère (Py 1990 : 290-292). Il a donc fort peu de chance d'avoir reçu un nom celtique, et moins encore de l'avoir conservé jusqu'au Haut-Empire et transmis alors à une entité territoriale ayant son siège ailleurs que sur le site éponyme.

L'argument de proximité pourrait valoir pour une autre agglomération, apparue au I<sup>er</sup> s. de notre ère au quartier de Plaisance, en lisière du village de Calvisson et 1,4 km au sud du lieu de découverte de l'inscription (Parodi 1987 : 51-53). Divers arguments s'opposent pourtant à cette identification : le fait que l'habitat soit établi en plaine d'une part, ensuite l'absence de source à proximité, enfin l'apparition tardive de l'établissement qui paraît un peu jeune pour avoir reçu une appellation préromaine.

Restent donc en Vaunage deux collines ayant porté une agglomération préromaine et gallo-romaine et possédant une source : Nages et Maressip, entre lesquels il est bien difficile de trancher. L'argument de proximité ne joue pas, les deux agglomérations étant situées rigoureusement à la même distance du lieu de découverte de l'inscription. La seule solution demeure l'exclusion, en tenant compte de la forme ancienne du nom de Nages-*Anagia* dans la première mention écrite en 896 (Parodi 1987 : 49) – qui pourrait être le nom de la bourgade antique. Outre le fait



Fig.1 : Mosaïque de la Font de Robert  
(Aliger 1982 : fig. 2-3).

que ce toponyme dénote une origine vraisemblablement prélatine, on peut aussi arguer du fait de l'occupation ininterrompue du site jusqu'au développement du village médiéval pour asseoir l'hypothèse d'une transmission du nom gaulois.

Nages étant ainsi pourvu de son nom antique par le biais de cette hypothèse, la seule localisation possible d'*Arandunum* reste donc l'agglomération de MaureSSIP. On pourra d'ailleurs utiliser le même raisonnement à rebours, pour justifier la disparition d'*Arandunum* dans la toponymie médiévale par l'abandon précoce du site, qui n'entretient aucun lien avec le village médiéval. La position géographique de l'inscription d'*Arandunum* et de la colline de MaureSSIP sur la rive droite du Rhony, tandis que Nages se trouve sur la rive gauche, pourrait conforter cette identification, comme le mettra en lumière l'analyse territoriale.

#### 1.4. Signes paysagers

MaureSSIP se signale à l'attention par le choix de son site, seule colline isolée par rapport aux plateaux calcaires encadrant la Vaunage, et par la convergence remarquable d'un réseau de communication (fig. 2).

#### 1.5. Mobilier remarquable

L'agglomération se singularise par l'abondance relative des inscriptions grecques ou gallo-grecques, l'une sur un chapiteau (inscr. 3), l'autre sur mosaïque (inscr. 4), la troisième sur un miroir votif dédié à Sélène (Pottrain 1974 : 68-69 ; Barruol 1985 : 343-345). Si le dernier document reste d'une interprétation délicate car il s'agit d'un petit objet aisément transportable et largement diffusé en Gaule Narbonnaise (Barruol 1985 ; mentionnons un exemplaire inédit découvert à Lansargues, Hérault), la présence d'inscriptions grecques sur des éléments décoratifs lourds, chapiteau et mosaïque, n'est pas à négliger. Rattaché à la présence d'une tour sommitale de facture hellénistique bâtie au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Py 1990 : 297), ceci laisse envisager au mieux une petite communauté d'origine orientale, en tout cas une forte imprégnation de culture grecque.

#### 1.6. Paléo-environnement

Aucune donnée.

### 2. HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les environs de la colline, et particulièrement les abords du Mas de Foulc ont attiré l'attention des chercheurs dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'abondance des vestiges recueillis en surface, objets et outils en métal, poteries et monnaies. Diverses fouilles ont alors livré les deux mosaïques connues sur le site (fig. 1 et 3) (Blanchet 1941 : 149-150 ; Provost 1999 : 582-593).

L'oppidum de MaureSSIP et le quartier de la Font de Robert qui se développe au pied sud ont fait l'objet de diverses fouilles de 1962 à 1974, mais les reconnaissances sont demeurées ponctuelles et peu coordonnées (Py 1990 : 296-299). De 1985 à 1987, P.-Y. Genty et l'équipe O.S.G. (Occupation du Sol en Gardonnenque) ont procédé à des prospections systématiques, au contrôle et au récolement de la documentation antérieure. Des prospections complémentaires ont été conduites en 1995 dans le cadre du projet V.V.V. (Vaunage-Vistre-Vidourle) qui ont permis de compléter la carte archéologique de la commune de Saint-Côme-et-Marujols.

### 3. SITE ET SITUATION

L'oppidum de MaureSSIP occupe une colline de forme ovale, butte témoin en avant de la cuesta qui limite au nord le bassin de Vaunage (fig. 4 et 5). Relief vigoureux bien distinct dans le paysage vaunageol où elle constitue une exception, la colline offre un site naturel bien défendu par de fortes pentes et culminant à 184 m. Cette éminence est séparée du plateau par une étroite combe,

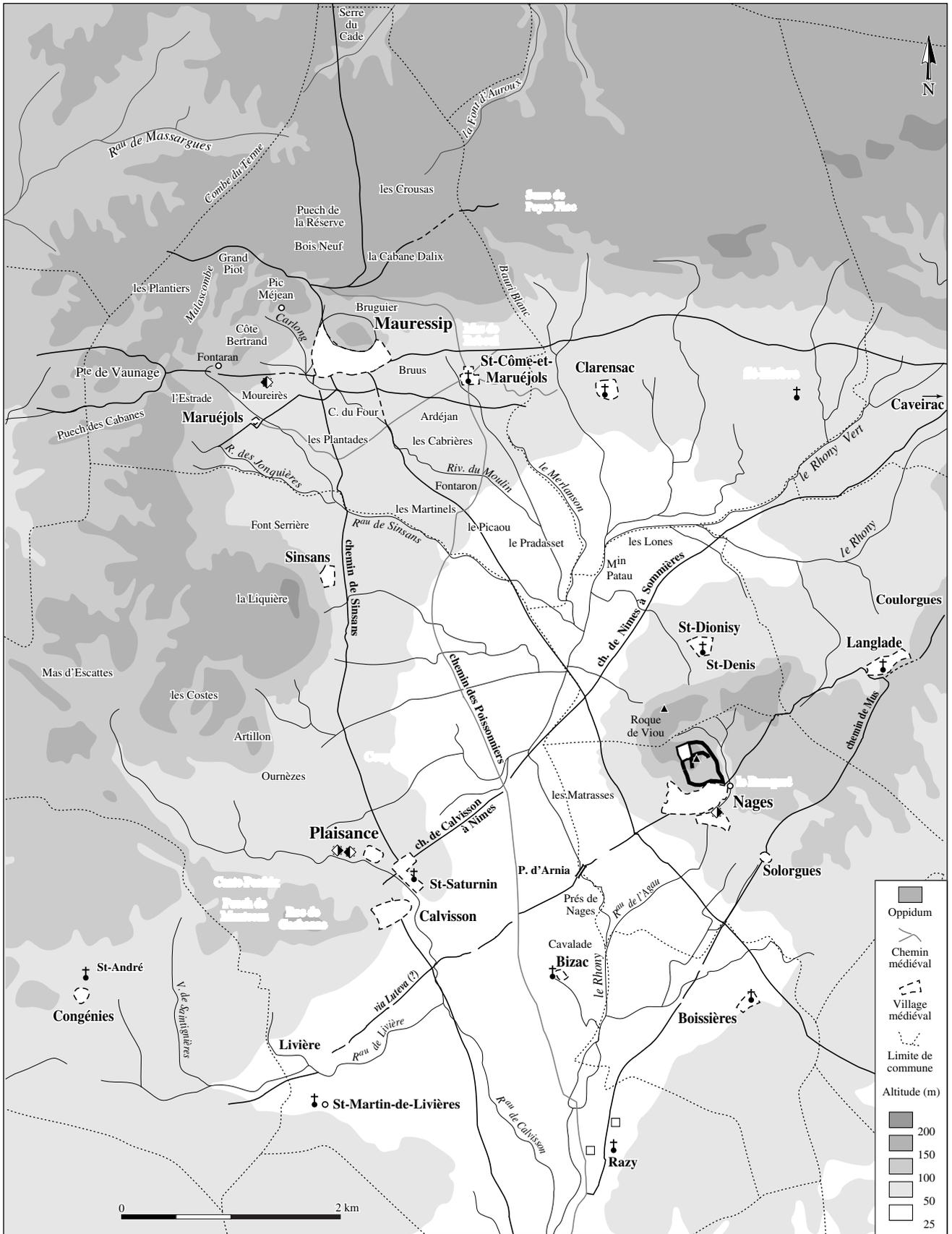


Fig. 2 : Relief, sites et communications en Vaunage (Cl. Raynaud).



Fig. 3 : Mosaïque du Mas de Foulc (musée de Nîmes, cl. J.-P. Goudet).

résultat d'une profonde incision dans les roches tendres composant le substrat : marnes feuilletées grises alternant avec les calcaires argileux gris jaunâtres et bleus du Valenginien supérieur, couronnées de faciès voisins mais plus résistants de l'Hauterivien supérieur. Cette érosion toujours active est liée au ruissellement de pente ainsi qu'à l'activité de modestes cours d'eau intermittents.

Au pied nord-ouest de la colline, la Font de Robert connaît un débit soutenu et régulier, alimentant encore aujourd'hui le village de Saint-Côme. C'était probablement l'approvisionnement le plus sûr pour les occupants de l'agglomération. Au pied occidental de la colline, la ville basse occupe le vallon du ruisseau de la Font de



Robert puis s'étale largement au sud sur un coteau étagé entre 80 et 100 mètres.

#### 4. CHRONOLOGIE

##### 4.1. Antécédents

Les premières traces d'occupation se placent au début du Ve siècle av. notre ère, sous forme de fonds de cabanes creusés dans le rocher, suivant la tradition du 1er âge du fer. L'habitat occupe alors uniquement la colline de Maressip. L'organisation se précise dans la seconde moitié du Ve siècle avec notamment l'apparition de maisons en pierres sèches, et l'agglomération s'étend, gagnant le pied de la colline où de grandes fosses et des dépotoirs se développent. La fin du IVe siècle connaît d'importantes transformations édilitaires, avec en particulier la construction d'une tour au sommet de la colline. On ne relève par contre aucune trace d'une enceinte, trait singulier pour une agglomération de cette ampleur, mais le caractère ponctuel des fouilles explique peut-être cette méconnaissance.

Les traces d'occupation se réduisent au IIIe siècle, au point que l'on s'interroge sur la continuité de l'agglomération. Au contraire le IIe siècle manifeste un regain d'activité avec de nouvelles constructions, notamment l'embellissement de la tour sommitale, désormais enchâssée dans un parement de blocs de calcaire tendre soigneusement taillé, selon une technique hellénistique. La seconde moitié du siècle voit se poursuivre la mutation avec la transformation ou la construction de nouvelles maisons sur la colline.

Le village de hauteur est progressivement déserté au cours du Ier siècle av., tandis que la ville basse se développe en proportion inverse. Après un abandon temporaire, la colline est ponctuellement réoccupée au cours du Ier siècle de notre ère comme l'atteste la découverte de quelques lots de mobilier (fouille Peyras, Pottrain 1974 : 88). On connaît aussi pour le IIe s. une monnaie de Faustine, mais le document paraît trop isolé pour accréditer l'idée d'une occupation aussi

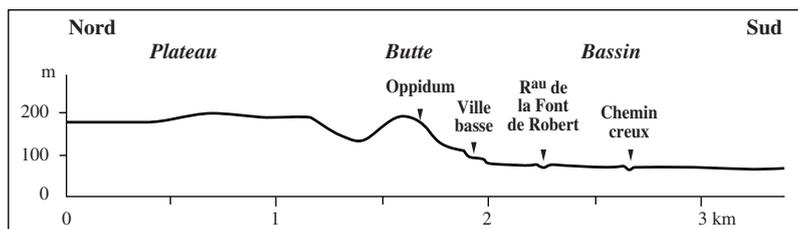


Fig. 4 : Vue aérienne du site de Mauressip (cl. J.-M. Pène).

prolongée (Pottrain *ibid.*).

La superficie de l'agglomération protohistorique reste difficile à évaluer, tant à cause des accidents de terrain sur la colline que faute d'une exploration extensive : de 7 à 10 ha au maximum sur la colline, plusieurs hectares dans le quartier bas, en plusieurs zones éparses pouvant correspondre à divers établissements plus ou moins autonomes. L'urbanisation semble dense sur la terrasse sommitale durant tout le 2<sup>e</sup> âge du fer, tandis que l'on connaît plusieurs points d'occupation de piémont, notamment dans le vallon de la Font de Robert où les frères Py ont mené plusieurs fouilles en 1969, occasion d'observer des constructions (parcelle 863). Les prospections systématiques ont mis en évidence plusieurs zones bien circonscrites sur les terrasses basses, dans les tènements de Carlong, les Faissines et Mouressipe, occupées aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (fig. 6 : zones 1, 6 et 20).

#### 4.2. Époque romaine

L'évolution de la ville basse reste méconnue. Occupée sur plusieurs hectares dès les III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av., elle s'étend encore à l'époque augustéenne puis connaît une occupation intense jusque vers le début du I<sup>er</sup> s., sur une surface de 18 à 20 ha. Les différentes phases d'extension et l'organisation des états successifs de l'agglomération gallo-romaine demeurent indéterminées.

#### 4.3. Abandon

L'abandon semble complet dès le début du II<sup>e</sup> siècle sur l'ensemble de l'agglomération, colline et piémont. On observe ensuite une réoccupation ponctuelle à la fin du IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> siècle dans le secteur oriental, mais l'habitat semble alors essentiellement dispersé dans la plaine ou sur le bas des coteaux.

Dans le haut Moyen Âge, une *villa Bruus prope ecclesia Sanctorum Cosme et Damiani*, est mentionnée dans le cartulaire de Nîmes en 918 (*Cart. Nîmes* : 31-32). La *villa* apparaît à nouveau au milieu du XI<sup>e</sup> siècle : *in villa que vocatur Bruis Ad Cane-rio* (*Cart. Nîmes* : 340). Les toponymes *Bruus* et *Cannerio* restent difficiles à localiser, tant abondent dans la région ces vocables désignant la bruyère et la canne. L'indication *prope ecclesia S. Cosme et Damiani* autorise cependant à identifier la *villa Bruus* avec l'un des deux sites du haut Moyen Âge repérés à proximité

du village de Saint-Côme, celui de l'Enclos de Vaché (découv. P.-Y. Genty), qui jouxte le tènement de Bruguier, au pied nord-oriental de l'oppidum. Ce quartier portait encore le vocable *Bruis* en 1173, puis *Brieus* en 1267 (Aliger 1980 : 82).

#### 4.4. Événements marquants

Aucun.

### 5. TOPOGRAPHIE

#### 5.1. Organisation générale

#### 5.2. Réseaux

En l'absence de fouilles étendues, on ne peut guère dépasser le stade des hypothèses en ce qui concerne l'organisation de l'habitat. Dans le quartier haut, l'ancien site de l'oppidum, persistent quelques habitations modestes et clairsemées, si l'on en juge par les maigres informations de fouille. En divers points, des épierremments et des remaniements de couches antérieures laissent penser au contraire à une mise en culture d'une partie de la colline. L'épierrement de la tour à parement hellénistique, très dégradée semble-t-il dès le I<sup>er</sup> s. av. puis systématiquement arasée au I<sup>er</sup> s. ap., souligne encore l'abandon du centre de l'ancienne bourgade (Py 1990 : 735). La ville basse connaît une occupation plus dense, probablement sous forme de quartiers étagés en terrasses comme l'imposait la topographie.

#### 5.3. Édifices publics

Aucun édifice public gallo-romain n'est connu avec certitude. Un aqueduc « qui pourrait dater de l'époque romaine » a été signalé de façon imprécise au tènement du Camp du Four, qui jouxte le quartier bas de la bourgade (Espérandieu 1934 : 71). Complétait-il l'alimentation de l'agglomération, ou se dirigeait-il au contraire vers un établissement secondaire plus au sud dans la plaine ? L'enquête de terrain est à poursuivre pour rassembler des éléments de réponse.

#### 5.4. Habitat

Plusieurs habitations ont été reconnues mais aucune n'a fait l'objet d'une exploration exhaustive. Les comptes rendus de fouille font état d'une grande diversité architecturale (fig. 6 : A, B, C et D) :

**A.** Mosaïque dite du Mas de Foulc (fig. 3), découverte en 1890 (parcelle 874). Mesurant 3,41 m sur 1,98 m, de couleur noire, blanche et rouge, elle est décorée en son centre d'un losange inscrit dans un rectangle couvert de figures géométriques évoquant un labyrinthe et accosté de quatre dauphins et possède une bordure en triple rang de filets, de dents de loup et de postes

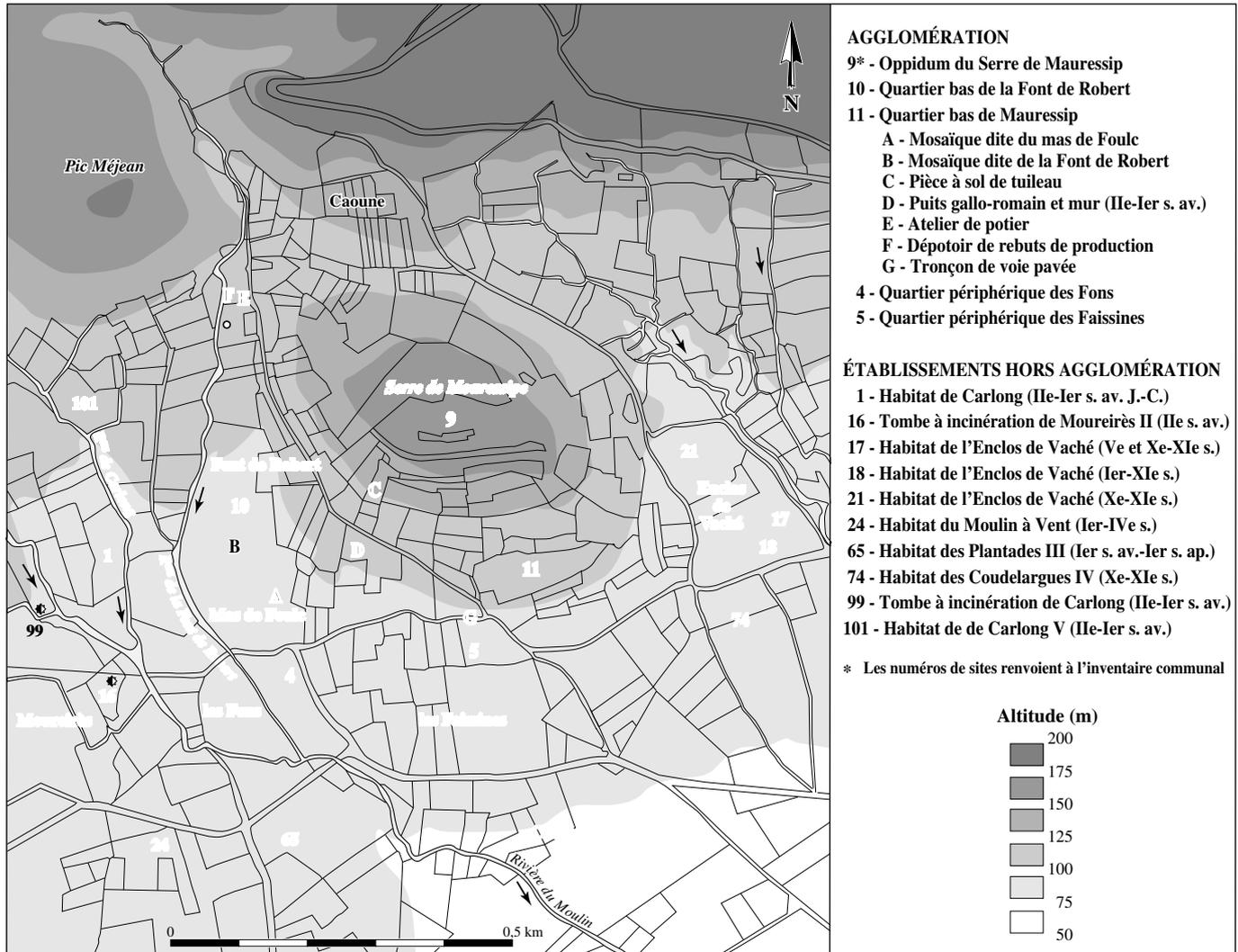


Fig. 5 : Coupe topographique nord-sud (Cl. Raynaud).

Fig. 6 : Plan cadastral et localisation des vestiges (DAO I. Bermond).

(Blanchet 1941 : 150).

**B.** Mosaïque dite de la Font de Robert (fig. 1), découverte en 1891 dans un vestibule de 2,5 m sur 2 m au sud d'un grand édifice non dégagé. Le motif central est un labyrinthe noir sur fond blanc, dans un carré de 0,45 m de côté (parcelle 879). Composé de 36 passages, le labyrinthe est encadré d'une bordure en damier noire et blanche ; le reste de la mosaïque est orné de poissons et d'étoiles, en noir sur fond blanc ; à 0,77 m du labyrinthe, près de l'entrée de la grande salle, se trouve une inscription grecque en lettres noires sur fond blanc (*supra* inscr. 4).

**C.** Pièce à sol de tuileau et murs en pierres sèches, nombreux fragments de tuiles dont plusieurs portant des inscriptions gravées avant cuisson, en cursive (fig. 7) ; 1 fragment d'antéfixe en terre cuite représentant un visage ; 1 bloc mouluré (Gallet de Santerre 1966 : 481, fig. 42). L'établissement s'étendait au-delà

de la zone fouillée (parcelle 820, fouille de M. Peyras).

**D.** Puits à cuvelage en pierres sèches, à proximité d'un tronçon de mur des IIe-Ier s. av.-J.-C. (fig. 8). L'habitat n'a pas été atteint, mais la richesse du comblement du puits indique un dépotoir (parcelle 863, fouille F. et M. Py).

On entrevoit donc l'existence de plusieurs quartiers d'un niveau de vie contrasté, d'une part de riches demeures à sols mosaïqués, peut-être établies de préférence dans le vallon de la Font de Robert, où la topographie se prêtait à la construction de vastes architectures, et à l'opposé de modestes maisons plutôt sur les terrasses plus exiguës. Mais il ne s'agit là que d'une fragile hypothèse.

### 5.5. Installations spécialisées



Fig. 7 : Tuiles à inscriptions cursives gravées avant cuisson

Près de la source, le fond du vallon de la Font de Robert était occupé par un atelier de potier (fig. 6 : E et D) dont un four au moins a été retrouvé (E : parcelle 885, éléments de sole et de tuyères mis au jour en 1970), ainsi qu'un dépotoir de rebuts de production (F : parcelle 887, fouille F. et M. Py). Les potiers ont utilisé l'argile calcaire valenginienne dont les bancs affleurent sur les flancs du vallon. Ils ont produit de la vaisselle de table, cruches et olpés (fig. 9), ainsi que des amphores (vinaires ?) des types Gauloise 8 et Gauloise 2 simili, qui ont connu une faible diffusion locale (Laubenheimer 1985 : 149-152 et 306). L'atelier reste en activité durant quelques années seulement, sous Auguste. Intervenant un bon siècle avant l'abandon de l'agglomération, l'échec de cette activité artisanale ne peut être imputé à une perte de dynamisme de la bourgade, qui connaît justement autour du changement d'ère sa croissance la plus marquée. Peut-on alors incriminer une mauvaise qualité de l'argile employée pour la fabrication des poteries, ou un épuisement prématuré du gisement ?

Ne doit-on pas au contraire invoquer une raison plus conjoncturelle, liée à la concurrence d'autres ateliers mieux insérés dans les circuits de commercialisation, comme celui découvert à Nîmes qui produisait à la même époque une vaisselle analogue à celle de Maressip (Sauvage *in* Monteil 1993 : 89) ? D'autres ateliers ruraux, par exemple dans le cadre de grands domaines, ont-ils pu jouer aussi contre le développement de l'artisanat d'une agglomération ? L'étude du site singulier de l'agglomération de Maressip ne permet pas de répondre à cette interrogation, qui touche à l'organisation des rapports ville-campagne à l'échelle de la cité et de la province.

Cette concurrence urbaine, peut-être renforcée par de plus grands investissements de capitaux dans l'artisanat et donc par une meilleure intégration à l'économie provinciale, reste à étudier dans la perspective d'une évaluation des relations entre les agglomérations rurales et la ville. Posons ici une question à laquelle l'ensemble des enquêtes engagées sur les agglomérations devront tenter de répondre : comment évolue l'activité artisanale de ces bourgades, connaît-elle des seuils ou des ruptures significatifs pouvant être mis en relation avec des processus concurrentiels à la ville comme à la campagne ? En d'autres termes les agglomérations – ou certaines d'entre elles – occupent-elles, au plan économique, des fonctions urbaines, rurales ou mixtes ?

## 5.6. Nécropoles

Une tombe à incinération du dernier quart du 1er siècle avant J.-C. a été découverte fortuitement dans le quartier de Moureirès, près du ruisseau de Carlong, moins de 200 mètres à l'ouest de la ville basse de Maressip et en bordure de la voie antique (fig. 6 et 11) (Py 1990 : 322). On ignore s'il s'agissait d'une sépulture isolée ou au contraire d'une partie de nécropole plus vaste. On connaît une zone funéraire de l'Antiquité tardive dans le même quartier (fig.6 et 11), mais aucun autre indice ne permet d'envisager l'emplacement de la ou des nécropoles du Haut-Empire.

## 6. TERRITOIRE

### 6.1. Essai de définition

L'étude du territoire de Maressip présente les mêmes difficultés que pour les autres agglomérations. Faute de source cartographique ou textuelle, la recherche bute sur l'alternative entre deux méthodes, d'une part les approches théoriques mises au point en géographie, et d'autre part l'analyse récurrente des territoires connus par les sources modernes. Que l'on pratique l'une ou l'autre façon, les écueils sont nombreux et les résultats incertains, la démarche la plus prudente étant la mise en œuvre conjointe des deux approches, susceptibles de se corriger mutuellement comme nous l'avons montré dans l'étude du territoire de Lunel-Viel (Favory 1994b).

L'approche théorique dite *site-catchment analysis*, fondée sur

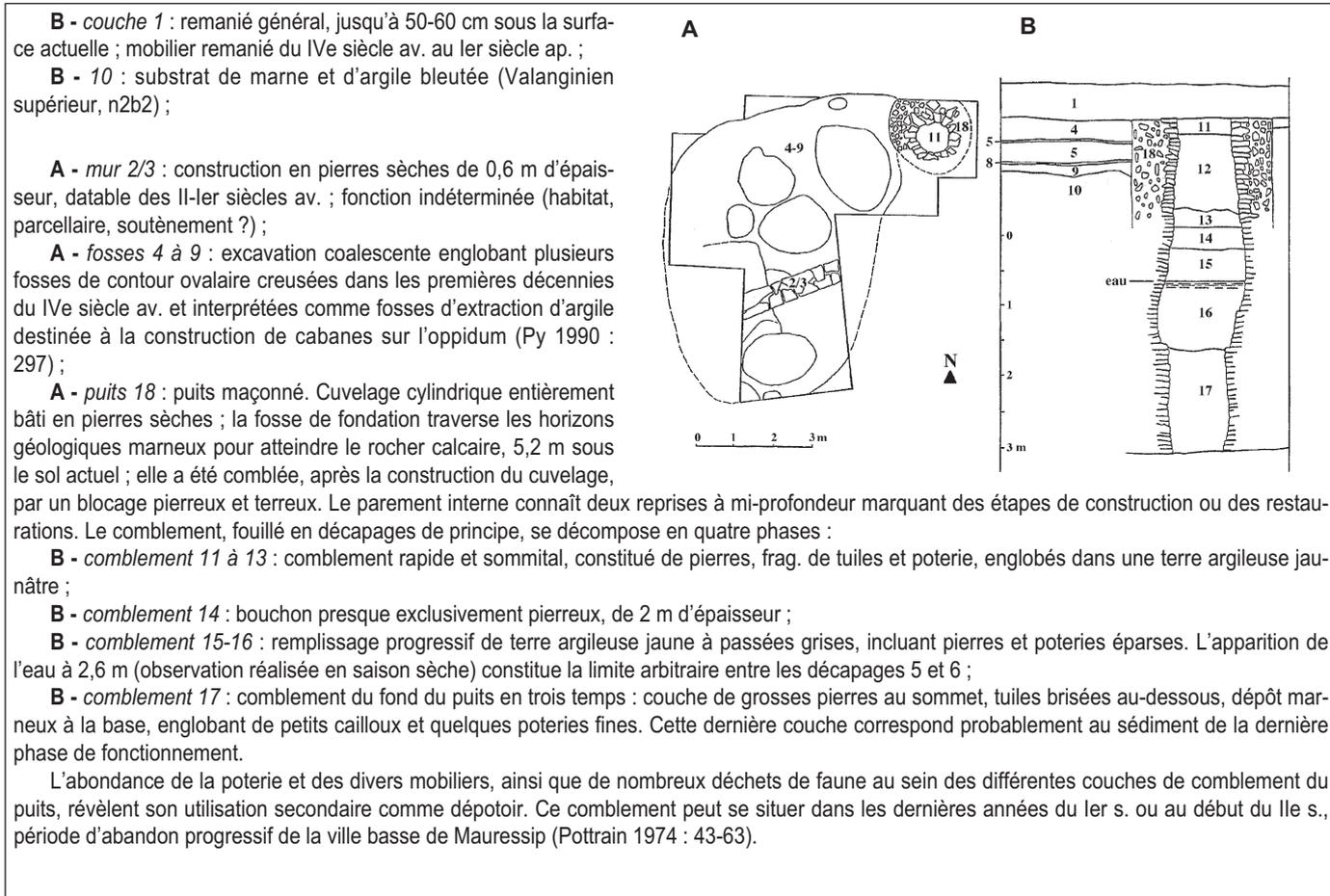


Fig. 8 : Sondage dans la parcelle 863 par F. et M. Py en 1969.  
A : Plan. B : Coupe du puits (d'après Pottrain 1974 : fig. 43 et 44).

l'exploration d'un cercle de 3 à 5 km de rayon centré sur l'habitat, peut rendre des services dans le cadre de sociétés anciennes peu complexes et faiblement hiérarchisées (au moins aux yeux du chercheur) pour l'évaluation des ressources et des contraintes. Cette schématisation confine par contre à l'absurde lorsque l'on tente de l'appliquer à l'étude de sociétés historiques, héritières de longs processus d'appropriation et d'exploitation du territoire. C'est évidemment le cas des agglomérations gallo-romaines qui, comme Mauressip, ont hérité d'un territoire d'origine protohistorique, plus ou moins remanié après la conquête, démembré, remémbré, hiérarchisé au gré de facteurs et de vecteurs dont seuls quelques-uns nous sont connus : colonisation romaine, essor démographique, défrichements, émergence de nouveaux habitats – dépendants, dominants ou concurrents, ce que l'on ignore souvent –, développement probable de nouvelles cultures et pratiques agricoles, etc. Envisager alors des découpages territoriaux harmonieux et systématiques aboutirait inévitablement à une grave méconnaissance des conditions d'occupation du sol. Celle-ci devait tenir compte en effet de problèmes nés d'une part de la proximité constante du voisin, dans un contexte

de peuplement dense laissant peu ou pas d'espace vacant susceptible d'éteindre les rivalités, et d'autre part d'une intégration économique avancée, chaque famille ou chaque « communauté » ne pouvant se priver des ressources de l'autre pour la satisfaction de besoins dépassant désormais largement le cadre vivrier, comme en témoigne le haut niveau atteint par la circulation des denrées et des produits manufacturés. Dans ces conditions le voisin, double familial mais rival, devait être contenu dans un cadre territorial connu et reconnu par tous, délimitation très concrète, soumise à des pressions constantes et à des remises en causes conjoncturelles, et qui ne saurait se réduire à un cercle théorique.

Moins théorique, la technique dite des polygones de Thiessen offre l'avantage de respecter la densité d'occupation et le maillage spatial, rendant compte de hiérarchies territoriales. En contrepartie, ce type d'analyse est plus exigeant en regard de la documentation, ne fonctionnant correctement qu'à la condition de connaître tous les voisins ; et l'interprétation des résultats ne peut se faire sans une connaissance approfondie de la hiérarchie des établissements, chaque polygone ne constituant pas forcément

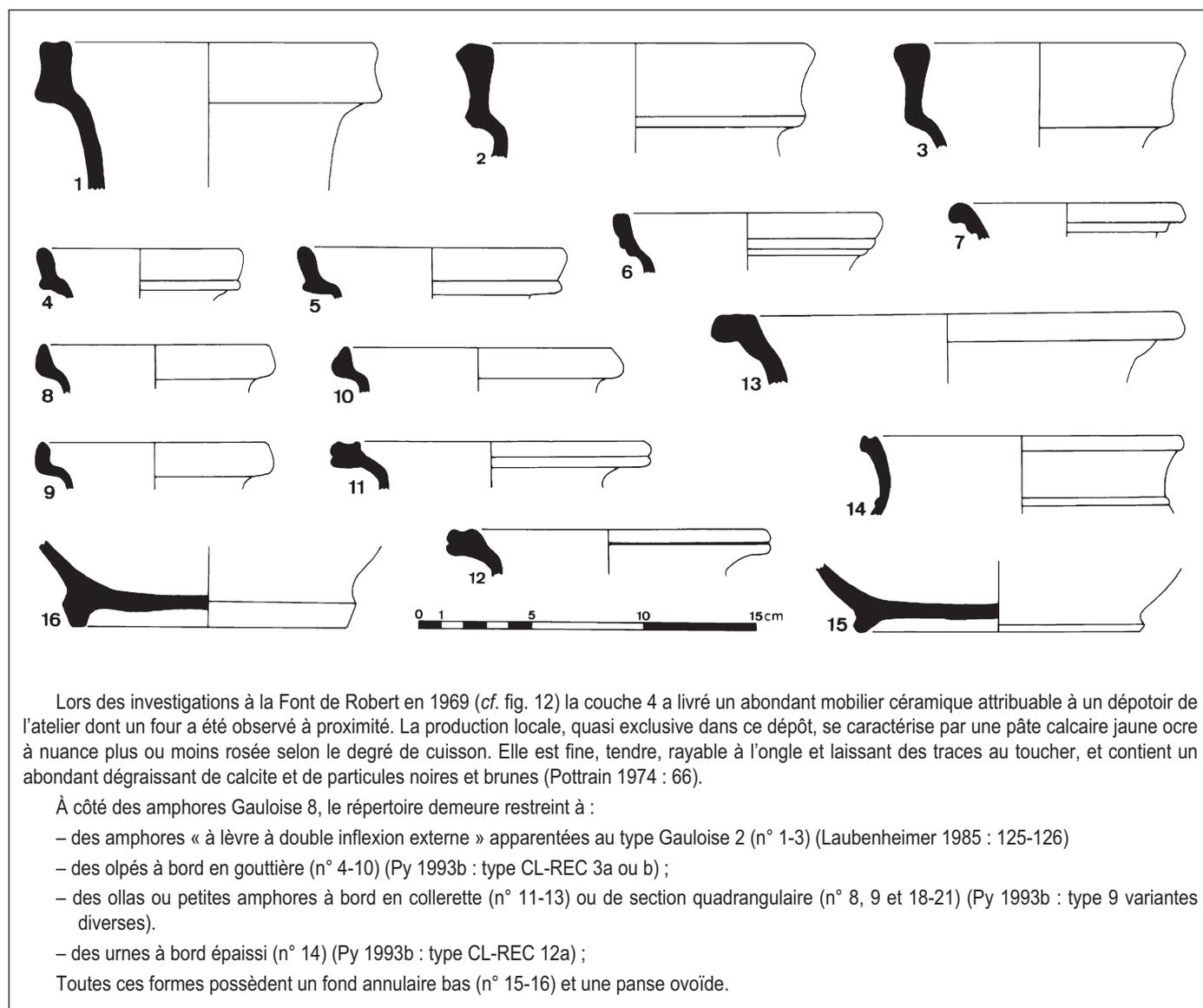


Fig. 9 : Production de l'atelier de potier de Mauressip  
(d'après A. Pottrain).

un territoire organique mais pouvant s'emboîter dans une entité plus large.

Si l'on se place au niveau supérieur des agglomérations, la plupart des voisins semblent connus : Clarensac à l'est (agglomération à confirmer), Nages au sud-est, Plaisance (Calvisson) au sud, Villevieille au sud-ouest, Prouvessa au nord-ouest (agglomération probable près de Combas). Cependant, le réseau connaît encore des zones vides, notamment à l'ouest dans la vallée du Vidourle entre Villevieille et Vic-le-Fesc, et surtout au nord et nord-est, vides dont on ignore s'il s'agit de lacunes documentaires ou d'absences réelles. L'analyse des polygones demeure impossible en l'état, d'autant que la situation est encore plus floue en ce qui concerne les niveaux intermédiaire et inférieur, ceux

des habitats dispersés et des dépendances agraires qui peuvent, comme le montre l'expérience en Lunellois, expliquer bien des phénomènes et faire émerger des territoires imperceptibles sans cela.

Reste donc l'analyse récurrente à partir du territoire moderne, en l'occurrence celui de la commune de Saint-Côme-et-Maruéjols. Dans quelle mesure le territoire paroissial, figé depuis la fin du Moyen Âge, peut-il rendre compte d'une strate gallo-romaine d'organisation territoriale ? Exercice périlleux tant ce découpage a pu évoluer en fonction d'avatars multiples : abandons, créations nouvelles, transformations environnementales, ou autres conditions échappant à nos connaissances. C'est en tout cas le raisonnement pratiqué par des générations de chercheurs à partir du



Fig. 10 : Réseau vaunageois de peuplement : occupation républicaine, du Haut-Empire et du Bas-Empire

découpage des diocèses médiévaux, éventuellement corrigé par des indications toponymiques ou des évidences épigraphiques, pour en déduire les limites des cités antiques.

Dans le cas de MaureSSIP, la position de l'agglomération

antique au centre géométrique du territoire communal moderne ne manque pas d'attirer l'attention. Le phénomène paraîtrait hasardeux s'il n'était amplifié par le réseau de routes et de chemins desservant ce territoire et convergeant autour de la bourga-

de gallo-romaine, confirmant son aptitude à maîtriser et à exploiter le territoire. Par contraste, le village médiéval de Saint-Côme, situé en marge de son territoire, à 500 m de sa limite avec la commune voisine de Clarensac, apparaît comme une intrusion dans un espace borné et organisé bien antérieurement. L'impression se confirme à travers l'insertion difficile du village dans les communications locales et régionales, qui n'a pu se faire qu'au prix d'une greffe de plusieurs tronçons sur des axes préexistants et toujours actifs. Le village médiéval ne parvient donc à investir son territoire que de manière indirecte, en parasite d'un réseau plus ancien, plus vigoureux et dépassant largement le cadre communal. Il s'agit bien là d'une anomalie territoriale, cas singulier par rapport à la règle d'accessibilité qui place généralement le village au centre de sa paroisse et au nœud des axes de circulation. Anomalie troublante, qui incite à voir dans l'actuel découpage communal l'héritage d'une organisation territoriale antérieure et datable par topo-chronologie de la période gallo-romaine, voire même de temps antérieurs.

Le découpage tel qu'il nous est parvenu relève de la juxtaposition de deux processus distincts, d'une part la fixation sur des éléments paysagers fournissant des « frontières naturelles », d'autre part l'adoption de lignes théoriques totalement inexistantes dans le paysage. Il est frappant de constater l'étroite relation unissant chaque forme de limitation à une unité géomorphologique distincte, les limites naturelles étant exclusives dans le bassin et quasiment absentes sur le plateau, où règnent au contraire les lignes théoriques (fig. 2). Dans la plaine, les cours d'eau assurent la quasi-totalité des limites : au sud les ruisseaux de Font Serrière, des Jonquières et de Sinsans (vers Calvisson), le Rhony sur un court tronçon à l'angle sud-est (vers Saint-Dionisy), puis le ruisseau du Merlanson à l'est (vers Clarensac). Quelques segments seulement, n'excédant pas chacun quelques centaines de mètres, échappent à cette logique. Il s'agit de lignes brisées courant entre deux cours d'eau et apparaissant plutôt comme des incidents de parcours, probables objets de litiges si l'on en juge par leurs sinuosités strictement artificielles. La montée sur la côte emprunte encore un cours d'eau, le ravin du Bauri Blanc, à l'est (vers Clarensac), mais l'allure de la limite change radicalement sur le plateau où dominent de longues lignes droites ou d'amples courbes, parfois sur plusieurs kilomètres. Si l'on excepte 450 mètres de ruisseau dans la combe de la Font d'Auroux, la limitation est en fait totalement théorique, faisant fi des nombreux éléments paysagers : combes, ruisseaux ou lignes de crête s'offrant comme repères forts dans le paysage. Contre toute évidence, les frontières théoriques, dont on peut supposer qu'elles expriment la résolution plus ou moins amiable de convoitises et de conflits sur des terroirs attractifs où aucune limite naturelle ne s'imposait au respect mutuel des communautés mitoyennes, se développent donc en garrigue où, précisément, on attendrait de faibles enjeux. Et au contraire, les riches terres du bassin sont tranquillement bornées par des cours d'eau unanimement reconnus, comme en témoigne le caractère exceptionnel des accrocs à ces limites naturelles. La contradiction est en fait apparente et pourrait s'expliquer,

plutôt qu'en termes d'antagonisme, par une chronologie dans la fixation des limites. Tandis que celles-ci ont dû se fixer assez anciennement dans le bassin, occupé de façon dense et continue comme on le verra plus loin, le plateau a pu connaître une occupation assez lâche favorisant l'adoption, probablement plus tardive, de lignes droites ne lésant aucun intérêt, adoption impensable dans des terroirs où chaque parcelle faisait l'objet de soins jaloux.

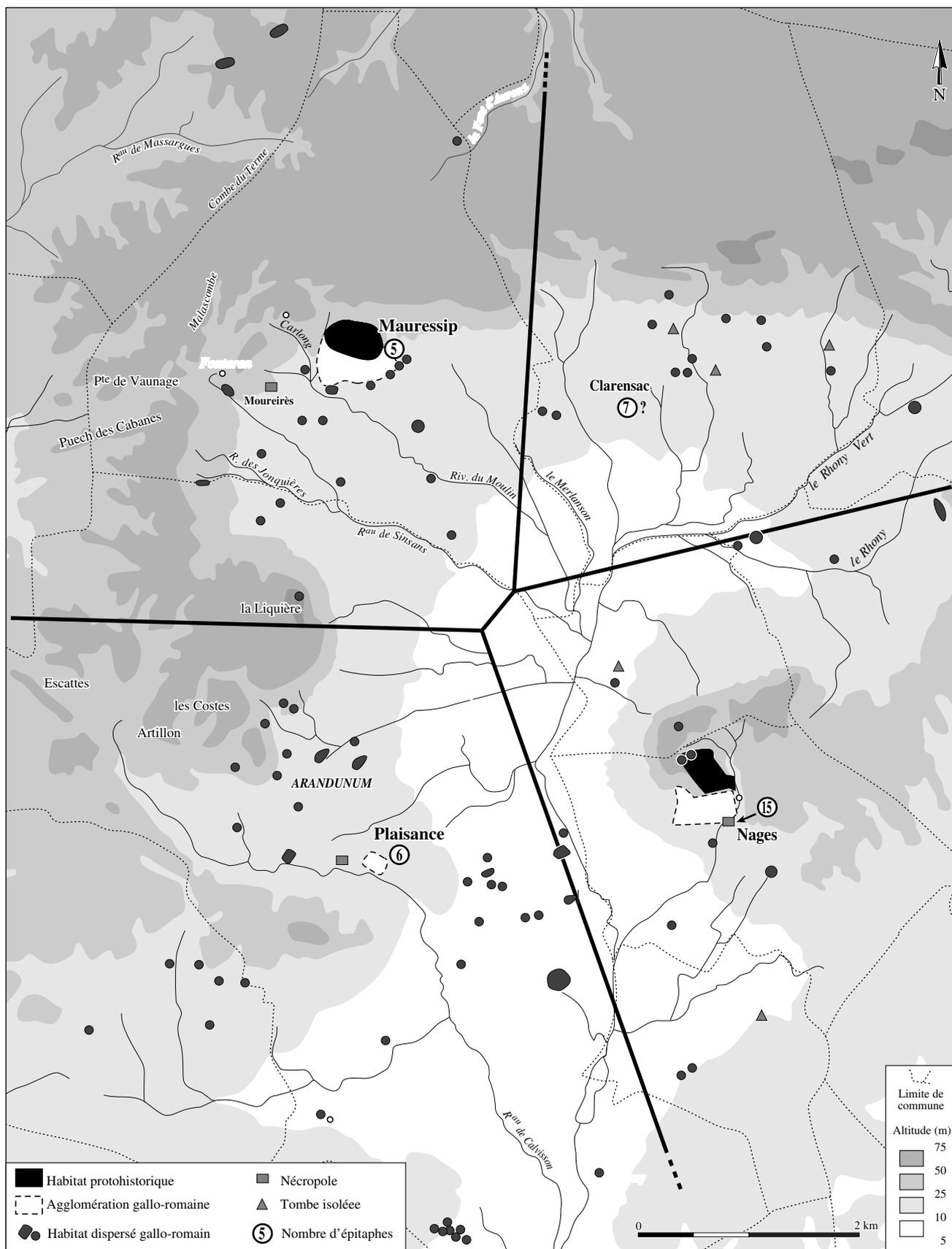
On se gardera évidemment de considérer la ligne qui depuis quelques siècles borne le territoire de la commune comme une limite antique, seules les grandes masses et l'ossature générale pouvant être retenues au titre d'un territoire antique amplement modifié depuis son émergence. Un document antique au moins souligne cette fluctuation, l'inscription du *vicus d'Arandum*, si l'on reçoit l'identification avec Maressip. Découverte sur l'actuelle commune de Calvisson, 2 km au sud de la limite de Saint-Côme, l'épithaphe inciterait à étendre le territoire antique dans cette direction (fig. 11). Cette position paradoxale du nom du *vicus* aux confins de son territoire correspondrait alors à une volonté de bornage, bien connue par ailleurs dans les sociétés antiques pour lesquelles les monuments funéraires paraissent souvent investis d'une expression territoriale (Siculus Flaccus, 49).

Aucun site concurrent n'interdit cette extension territoriale vers le sud si ce n'est l'agglomération de Plaisance qui semble conserver une taille modeste, sans commune mesure avec celle de Maressip, et qui de surcroît est créée seulement vers le milieu du I<sup>er</sup> s. Concurrence réelle ? Ou alors doit-on envisager le démembrement de l'extrémité méridionale du territoire d'*Arandum*-Maressip, ou encore le défrichement et la mise en valeur d'un espace vacant jusqu'alors ? La question reste ouverte et l'on voit que les premiers accrocs dans le tissu territorial purent être fort précoces.

## 6.2. Terroirs et ressources

Il est de bon ton dans les études spatiales de souligner l'harmonieuse répartition de la trinité *ager-saltus-silva*, que l'on situe au gré des possibilités offertes par la topographie et par le couvert végétal, et dans un ordre changeant selon les cas, en plaine, sur les pentes ou sur le relief. La commune de Saint-Côme-et-Maruéjols se prête volontiers à cet aimable exercice, ses 1301 hectares se répartissant pour plus de la moitié sur le plateau qui domine au nord, contre 200 hectares de côte entaillée de ravines sur le flanc du plateau et en piémont, et 400 hectares de plaine.

Le plateau constitue l'unité paysagère la plus étendue, occupant largement le nord et l'ouest de la commune. Ce relief tabulaire dont l'altitude oscille entre 160 et 180 m, présente un léger pendage vers le nord et une topographie faiblement plissée et dominée par quelques *puègs* culminant autour de 200 mètres : Puech de la Réserve, Puech des Cabanes, Puech du Terme Rouge, Grand Piot, Pic Méjean, Serre du Cade, et encadrant des combes peu profondes : Combe du Terme, Combe Monier, Malascombe. L'eau y est rare, se manifestant par quelques sources intermittentes qui convergent dans la combe de la Font



d'Auroux. Le substrat de marne et de calcaire argileux (n3a, Hauterivien inférieur) porte des sols d'érosion légers et peu épais, 20 cm en moyenne, 40 cm exceptionnellement, calcaires et légèrement brunifiés.

C'est le domaine de la garrigue, partagé aujourd'hui entre un couvert ras d'asphodèles et de chênes kermès, et un boisement plus dense de chêne vert. Laissé en friche depuis quelques décennies, ce terroir, traditionnellement dévolu au pacage des chèvres et des moutons, présente depuis des siècles ce caractère mi-sauvage mi-humanisé qui frappe le promeneur. Le paysage de garrigue est une réalité bien établie dès le Moyen Âge et fait l'objet par la suite de nombreuses évocations, ainsi en 1715 lorsqu'un notaire de Calvisson fait observer que « les habitants qui ont des troupeaux sont si obstinés et opiniâtres que nonobstant les arrêts et règlements rendus, ils font dépaître leurs troupeaux partout généralement dans les olivettes, dans les vignes, dans les predz et ils abandonnent tout indifféremment, sauf les leurs, quoique nous ayons des garrigues et des vacans plus qu'il n'en faut pour nourrir beaucoup plus de bestail qu'ils n'ont » (A.D. Gard, II E, 22-25).

Le pastoralisme n'excluait pas pour autant des garrigues d'autres activités dont témoigne parfois la toponymie, ainsi au tènement des Plantiers, aujourd'hui en friche mais où furent cultivés la vigne et/ou l'olivier dont on trouve maint rejet ensauvagé dans les buissons. Les sols légers du plateau convenaient parfaitement à des cultures sèches – et pas exclusivement arbustives – et pouvaient même s'avérer plus attractifs que les sols humides du bassin, dans le cadre de sociétés agraires anciennes aux possibilités étroitement définies par l'outillage disponible. On pourra aussi trouver des traces de mise en culture dans les vestiges d'un parcellaire de pierres que l'on assimile parfois hâtivement à des enclos à bétail, vestiges très denses notamment dans les tènements des Crousas et de la Cabane Dalix. L'activité artisanale pouvait aussi trouver sa place dans un tel milieu comme l'atteste le nom du quartier la Tuilière, à moins qu'il ne mentionne la présence des tuiles d'un habitat déserté qui reste à identifier.

Sur quelle phase de peuplement et de mise en valeur nous informent ces indices préalables ? La prospection systématique des zones accessibles permet d'exclure une occupation antique, mais on perçoit déjà le danger qu'il y aurait à généraliser un peu vite des idées préconçues sur l'utilisation dans le cadre d'anciens systèmes agraires, d'espaces aujourd'hui tombés en déréliction. La régénération forestière observée ces dernières décennies sous l'effet de la déprise agraire a pu connaître des antécédents et le visage de la garrigue n'est certainement pas une réalité immuable. Le nom du massif boisé qui domine Maressip, le Bois Neuf, invite à la prudence : depuis quand ce bois est-il neuf, quel paysage a-t-il remplacé ?

La côte escarpée est marquée par l'étagement d'une série d'escaliers structuraux dégagés par l'érosion qui a entamé les

affleurements marneux et s'est arrêté sur les bancs de calcaire marneux plus résistants. Dépourvu de sol sur de larges surfaces, ce milieu n'est guère utilisable pour l'agriculture que dans sa partie basse où apparaît un parcellaire en terrasses. Établis sur d'étroits interfluves séparés par de profondes ravines, les *vaus* ou *vauras* (prononcer baoures), ces terroirs totalement artificiels font l'objet d'attaques incessantes de l'érosion lors des fortes pluies, mais bénéficient corollairement de sols colluviaux très profonds et bien drainés, aujourd'hui plantés en vignes. Cette unité paysagère borde donc le pied du plateau et celui de la butte témoin de Maressip, descendant progressivement jusqu'à la courbe de 75 m aux abords du village de Saint-Côme et de la route menant au hameau de Maruéjols.

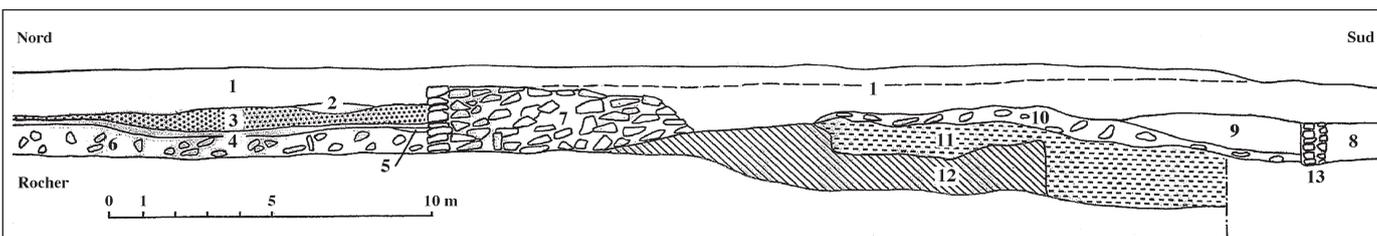
Quelques indices nous informent sur l'ancienneté de l'aménagement de ce secteur de piémont. Notons tout d'abord la découverte d'une terrasse établie à l'époque augustéenne au pied occidental de l'oppidum de Maressip, en bordure du ruisseau de la Font de Robert (fig. 12). Pour des raisons topographiques évidentes, l'installation de l'habitat sur la colline et son piémont ne pouvait se concevoir sans de tels aménagements. On ignore par contre si l'espace agricole bénéficiait de la même infrastructure, mais cela paraît très vraisemblable pour les mêmes raisons. La vitalité de la zone de piémont se manifeste encore par le passage de la voie Nîmes-haute vallée du Vidourle, axe dont l'antiquité ne fait aucun doute (voir 6.3). Là encore les contraintes de pente et d'érosion ont nécessité d'amples aménagements, le chemin étant creux dans plusieurs tronçons tandis qu'ailleurs il est établi en remblai au bord d'une terrasse artificielle. Outre la traversée du quartier bas de Maressip, cette voie d'envergure régionale était jalonnée par d'autres établissements antiques de piémont : la nécropole préaugustéenne de Moueirès et sa voisine tardo-antique, ainsi que l'important habitat de Fontaran (fig. 10 et 11 : 16, 14 et 12).

À la qualité de ses sols, favorables à toutes les cultures à condition de maîtriser l'érosion, la zone de piémont ajoutait l'attrait de ses sources, Fontaran, Carlong et Font de Robert. Un autre point d'eau est connu dans le tènement des Bagnoles, dont l'étymologie pourrait refléter la présence d'un établissement thermal antique. Le toponyme est connu sous une forme plus évocatrice encore, *Ad Bagnolum*, dans un acte des années 1080-1096, mais la vérification de terrain reste à faire (Parodi 1987 : 30). Le sous-sol s'offrait aussi à une exploitation aisée des affleurements de marnes valanginiennes, utilisées par l'atelier de potier augustéen établi sur la berge de la Font de Robert.

La commune de Saint-Côme-et-Maruéjols englobe l'angle nord-ouest du bassin de la Vaunage, vaste combe dégagée par l'érosion. Dépourvue de relief mais légèrement inclinée vers le Rhony au sud-est, cette portion du bassin est drainée par trois modestes cours d'eau, le ruisseau de Maruéjols, la rivière du Moulin et le Merlanson. Des sols bruns calcaires très profonds,

(Cl. Raynaud, DAO M. Clatot).

Fig. 11 : Le territoire (Cl. Raynaud). Confrontation des limites communales modernes et des polygones théoriques des agglomérations de Maressip, Clarensac hypothétiquement, Nages et Plaisance.



Cette exploration stratigraphique sur une distance de 43 m, entre le cours du ruisseau et le chemin vicinal, offre une vision partielle de l'aménagement antique du vallon au pied nord-ouest de l'oppidum. La première constatation concerne l'ampleur des travaux d'aménagement réalisés dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., lorsque la topographie naturelle est largement remodelée par une grande excavation dont la fonction nous échappe (couche 12 et excavation 9-10-11).

La seconde phase voit l'aménagement, à la période augustéenne, d'une terrasse haute de 2 m au minimum, bordant vers l'est le lit du ruisseau (mur 7). Le profil du terrain était certainement aplani au sud du mur mais le remaniement par les labours modernes n'a pas permis d'observer sa surface topographique (couche 1). Au pied du mur de soutènement s'accumulent des dépotoirs, dont l'un contenait les rebuts de l'atelier de potier voisin (couches 4 et 6). Ces niveaux sont ensuite recouverts de dépôts alluviaux sur ce qui semble constituer la berge du ruisseau (couche 3).

La durée de fonctionnement des terrasses reste difficile à évaluer. La terrasse basse ne semble plus touchée par le cours d'eau dès le début de notre ère, car se dépose, au-dessus des alluvions, un sédiment limoneux non lessivé et contenant du mobilier archéologique (couche 2). La couche 1 scelle la disparition de la terrasse à une date indéterminée, la terrasse supérieure et le mur étant écrêtés tandis que leurs matériaux colmatent le niveau bas. L'absence de céramique postérieure au I<sup>er</sup> s. tendrait à situer cet abandon à une date précoce, sans certitude.

Le niveau d'abandon et de dégradation de la terrasse gallo-romaine par les labours n'est ensuite recouvert par aucun dépôt colluvial post-antique pouvant correspondre à une érosion de la colline toute proche. Cette observation tend d'une part à démontrer une relative stabilité des sols jusqu'à nos jours, ce qui sous-entend une bonne maîtrise des pentes, probablement toujours aménagées en terrasses. Elle souligne le côté négligeable des accumulations terreuses de piémont, légitimant l'interprétation de l'image de surface enregistrée par les prospections systématiques. Cette faiblesse des accumulations colluviales a pu être observée en plusieurs autres points.

#### Description des faits stratigraphiques :

- 1 : terre jaunâtre incluant des pierres de taille variée ; horizon remanié par les labours modernes.
- 2 : dépression de 2,5 m de long et 25 cm d'épaisseur, comblée de terre brun jaune incluant petites pierres, frag. de *dolium* et d'amphore.
- 3 : couche de graviers et de cailloutis maculés de dépôts ferrugineux, sans matrice terreuse. Mince près de la rivière, la couche s'épaissit vers le mur 7 contre lequel elle s'appuie. La texture et la composition semblent indiquer un dépôt alluvial primaire ayant connu une intense circulation d'eau, liée aux débordements de la Font de Robert. Aucun élément anthropique.
- 4 : mince couche incluant des pierres, des poches charbonneuses et d'abondants fragments de céramique à pâte calcaire compilés, déchets d'un four de potier observé dans la parcelle voisine. Il s'agit probablement d'un sol de circulation au pied du mur 7. L'abondant mobilier céramique recueilli dans la couche (fig. 9) situe sa constitution à la période augustéenne (Pottrain 1974 : 66).
- 5 : poche cendreuse localisée au pied du mur 7, incluant des fragments de poteries et d'amphores.
- 6 : épaisse couche de terre jaune englobant un petit cailloutis ; recouvre le sol géologique rocheux et butte contre le mur 7.
- 7 : mur de soutènement à parement unique en pierres sèches (gros moellons irréguliers), conservé sur 2 m de hauteur et orienté NE-SO parallèlement au ruisseau voisin. Au dos du parement se développe sur plus de 7 m de long et 2 m d'épaisseur un blocage de gros blocs non taillés et d'un peu de terre d'infiltration.
- 8 : couche argileuse englobant des pierres, au sud et contre le mur 13.
- 9, 10 et 11 : comblement d'une grande excavation ; terre jaune englobant de nombreux témoins du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.
- 12 : terre brun-jaune contenant de petites pierres et des fragments de céramique. Reposant partout sur le rocher, cette couche pourrait correspondre à un lambeau de paléosol remanié lors de la première occupation humaine. Cette couche est entaillée en deux paliers successifs, profonds respectivement de 1 et 2 m, dont la fonction reste incertaine : fosses d'extraction de sédiment, fonds de cabane, talutage du terrain à des fins agraires ?
- 13 : mur en pierres sèches à deux parements, le parement nord s'appuyant contre les couches 9 et 10 recoupées lors de sa construction. La fonction reste indéterminée : l'incision dans les couches 9 et 10, profonde de près de 1,5 m, fait penser à un aménagement de terrasse puisque ces couches ont été évacuées au sud du mur. Cependant la structure de ce dernier correspond plutôt à de l'habitat.

Localisation de la stèle mentionnant le *vicus Arandunum*.

Fig. 12 : Coupe de la terrasse bordant le ruisseau de la Font de Robert

formés sur des colluvions limono-caillouteuses, s'y prêtent à une large gamme de cultures parmi lesquelles les céréales le disputent à la vigne depuis quelques années. Généralement bien drainés, ces sols peuvent être localement affectés d'endohydromorphie dans la zone basse au sud-est et le long des cours d'eau, comme l'indique le nom du tènement de la Jonquièrre. Ce terroir paraît convenir particulièrement à des cultures annuelles, mais l'état actuel de sa mise en valeur ainsi que la toponymie reflètent un large éventail d'utilisations. Au-delà d'une zone de jardins ceinturant le village comme il se doit (le Grand Jardin, Entre les Hors), les labours sont bien attestés (le Camp du Four) ainsi que la vigne (les Plantades), mais ce sont les pâturages qui dominent incontestablement, dans les launes le long des ruisseaux (les Pradels, le Pradasset, les Cabrières, la Jonquièrre). Ces derniers n'ont pas échappé à l'inlassable activité des sociétés paysannes, ainsi que l'atteste le tènement Nouriou (occ. *nou riu*, littér. « le nouveau ruisseau ») bordant la rivière du Moulin au cours trop rectiligne pour être naturel. Il s'agit à l'évidence d'un bief (occ. : *besa*) détournant l'eau du ruisseau de la Font de Robert vers un moulin qui reste à identifier.

Comment se faire une idée sur l'exploitation antique à travers ces noms de lieu à consonance tardo-médiévale, voire moderne ? L'achèvement de la conquête agraire n'est pas très ancien ainsi que le suggère le regroupement des trois tènements du Grand Esclapier, des Esclapiers (occ. *esclapar* : fendre du bois) et du Picaou (de l'occ. *picar* : creuser au pic ou couper du bois), strate lexicale révélant un défrichement probablement moderne. Dans ce cas, s'agissait-il d'un premier défrichement ou d'une reconquête de terres longtemps abandonnées ? Le cas est douteux, d'autant plus que le quartier voisin, le Martinel, apparaît dans une charte de 1021 : *loco que vocant Martinelo*, dans le *terminium* de *villa Arderanco* (Parodi 1987 : 46). L'occupation est donc ancienne et se rapporte à une activité artisanale méconnue, la forge à martinet. Elle prend place dans un petit finage que plusieurs mentions textuelles autorisent à circonscrire dans la plaine, la *villa Arderancum*, au sud du quartier Ardéjan qui pérennise l'emplacement d'un habitat bien localisé par les prospections (fig. 10 et 11 : 25) (Parodi 1987 : 29 ; prospection O.S.G.).

L'enquête récurrente ne parvient pas en amont du Xe s., faute d'un corpus de textes suffisamment étoffé pour offrir une base solide à l'analyse. Prospection archéologique et morphologie parcellaire prennent alors le relais pour révéler l'intensité de l'occupation de plaine, de l'époque augustéenne à la fin de l'Antiquité. L'étude de la mise en valeur agricole ne peut, en réalité, faire l'économie d'un programme archéologique spécialement voué à l'étude des installations agricoles. En 1997, une fouille de sauvetage a permis d'explorer le petit établissement du quartier du Picaou, interprété lors des prospections comme une annexe agraire (fig. 10 et 11 : 41). Le premier état correspond à un enclos rectangulaire, délimité par des murs en pierres sèches de 14,50 m sur 13 m. Le sol empierré et marqué par une forte déclivité des bords vers le centre évoquait l'effet du piétinement d'un troupeau. On peut donc envisager un enclos destiné au bétail. Dans une seconde étape de l'occupation,

on a seulement bâti dans l'angle sud-est deux murs destinés à établir une modeste loge, d'occupation temporaire, durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Raynaud 1998b). Après un siècle d'abandon, le site reçoit un nouvel aménagement vers le milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. avec un radier de pierres destiné à faciliter l'absorption de l'eau et couvert par un sol de gravier. Cette aire découverte de 250 m<sup>2</sup> laisse envisager des travaux accompagnant les moissons : battage, dépiquage et vannage des céréales. À un siècle d'écart, le site et le terroir environnant sont donc passés de l'élevage à la céréaliculture, à moins que ces deux activités soient toujours restées associées. Pérennité de l'occupation mais évolution du système agricole, tels sont les premiers enseignements de cette étude, qui devrait être étendue à d'autres annexes agraires, afin d'étayer les interprétations.

### 6.3. Organisation

Pour l'essentiel, la diffusion de l'habitat tardo-républicain et alto-impérial s'effectue dans le cadre d'un espace rural fortement structuré par la centuriation Nimes A qui impose ici ses orientations à la morphologie agraire et à une partie de la voirie, jusqu'au pied de l'oppidum. Son influence est nettement perceptible dans le couloir reliant en plaine les oppidums de Maressip et de Nages, de part et d'autre de l'axe constitué par la rivière du Moulin.

Le contraste est net avec l'organisation de la morphologie agraire autour de Clarensac, soumise à l'influence de la centuriation Nimes B, excepté le secteur du territoire situé au sud-ouest du village. Comme aucun facteur géographique ne saurait justifier une telle modification globale de l'orientation parcellaire, force est de reconnaître que nous avons affaire à deux étapes dans la structuration de l'espace agraire de la Vaunage. Or, il n'est pas indifférent de rappeler que, même si les hypothèses de chronologie relative sont loin d'être assurées, les spécialistes s'accordent à reconnaître l'antériorité de la centuriation Nimes A par rapport à la centuriation Nimes B, datée de l'époque augustéenne du fait de sa bonne articulation avec l'inclinaison d'une partie de l'urbanisme augustéen de Nimes (Chouquer 1992 et 1993). La centuriation Nimes A est considérée comme le réseau précoce de la cité de Nimes, et toutes les hypothèses la placent à la fin de la république, entre la conquête et le principat d'Auguste. Sa forte empreinte dans les terroirs autour des oppidums est à mettre en corrélation avec la place accordée aux agglomérations protohistoriques dans la diffusion de l'habitat dispersé et à l'élargissement de l'espace cultivé en plaine, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

#### La voirie

Le site de Maressip apparaît, sur la cartographie moderne, remarquablement situé au carrefour de deux voies à vocation régionale : le « chemin des Baraques de Fons au Pont de l'Hôpital », du nord au sud, et la « Carrière Vieille », ou encore « Ancien chemin de Saint-Côme à Nimes » dans le sens est-

ouest (Parodi 1987 : 12). Un réseau secondaire dense et bien ramifié se greffe sur ces deux axes majeurs, assurant au site-carrefour une position exceptionnelle dans les communications entre la plaine littorale, l'arrière-pays, les Cévennes, la ville de Nîmes et l'axe fluvial du Vidourle.

L'axe nord-sud, reliant la vallée du Gardon à la plaine entre Vistre et Vidourle et au littoral lagunaire, prend localement en Vaunage le nom de Carrière Poissonnière, puis dans la plaine celui de Chemin Vaunageol, qui en disent long sur son importance dans les échanges régionaux.

Dans l'axe est-ouest, plusieurs tronçons de chaussée antique ont été repérés au pied de la colline :

– voie pavée de 5 m de largeur ; localisation inconnue (Blanchet 1941 : 150) ;

– voie pavée observée au sud de l'oppidum par M. Peyras (Pottrain 1974 : 40) ;

– alignement de moellons calcaires posés de chant, sur une quinzaine de mètres, observé par J.-M. Pène en 1982, dans le chemin qui longe la rive droite du ruisseau de la Font de Robert en bordure du site ; semble correspondre à la bordure d'une voie ;

– tronçon de voie pavée recoupant l'actuel chemin de la Fontaine de Robert (entre les parcelles 24 et 861), observé par l'équipe O.S.G. La voie a été dégagée par le ravinement, dans sa largeur complète, environ 3,8 m, et sur un tronçon de 5 m de long. Les bords sont délimités par un rang de gros moellons de calcaire posés à plat, tandis que la chaussée est constituée de petits moellons calcaires posés de chant, perpendiculairement à l'axe de circulation (fig. 13).

Hormis le premier, non localisé, les trois tronçons de voie s'alignent le long du « chemin de la Fontaine de Robert à Saint-Côme » qui de toute évidence pérennise un itinéraire antique. Cette voie se prolonge bien au-delà des abords de Maressip, longeant le pied de la côte nord de Vaunage jusqu'à Caveirac, vers l'est, tandis que vers l'ouest elle traverse les collines calcaires au quartier dit Porte de la Vaunage puis descend par la combe étroite du Valat de la Rompue. L'antiquité de cet axe reliant Nîmes à la moyenne vallée du Vidourle à hauteur de Lecques ne fait aucun doute : d'une part il est bordé de nombreux établissements gallo-romains, d'autre part il est aujourd'hui largement démembré et relégué au rang de voirie agraire au profit de la route desservant les villages médiévaux, à laquelle il est nettement antérieur.

Deux voies semblent structurer la conquête de l'espace agraire en plaine, à cette époque. L'une part des quartiers sud-ouest de l'oppidum (Font de Robert, mas de Foulc, les Fons), se repère dans un alignement de limites parcellaires dans le tènement des Plantades, longe le tènement de l'Enclos d'Aygon et se dirige ensuite vers l'oppidum de Nages après avoir desservi l'annexe de Rieutord : c'est assurément un itinéraire déjà actif à cette époque du 2<sup>e</sup> âge du fer. L'autre desserte jouera un rôle majeur dans le haut Moyen Âge : c'est la Carrière des Bois qui part des quartiers sud-est de l'agglomération (les Coudelarges, l'Enclos de Vaché),

longe le tènement de l'Enclos d'Aygon avant de rejoindre l'itinéraire précédent conduisant à Nages et de le quitter pour poursuivre vers l'entrée sud de la Vaunage et le littoral (chemin des Poissonniers et chemin Vaunajol). On trouve en effet, de part et d'autre de cet itinéraire, les fermes de l'Enclos de Vaché II, de l'Enclos d'Aygon et des Cabrières. Une troisième voie semble bien jouer aussi un rôle dès cette époque : il s'agit du chemin de piedmont qui part de l'oppidum vers l'ouest, pour atteindre la source de Fontaran (*Fons Arandunum/ensis* ?), avant de franchir la Porte de la Vaunage pour gagner la vallée du Vidourle. Cet itinéraire, mis à mal par l'érosion des ravins qui entaillent la vallée des ruisseaux de Carlong et de la Fontaine de Robert, entre Maressip et la Côte Bertrand, permet de desservir un secteur apparemment dévolu aux aires funéraires, comme l'attestent une tombe aménagée entre 120 et 50 av. J.-C. (Carlong III), puis une tombe de la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Moureirès II) et, plus tard, la nécropole tardo-antique des Moureirès (I). Dès cette époque, la voie romaine de piedmont, qui a dû récupérer un itinéraire proto-historique et qui relie Nîmes à la vallée du Vidourle par la Porte de la Vaunage, en passant au pied de Maressip, constitue un axe privilégié de la colonisation agraire des piedmonts, comme l'illustre la distribution des établissements le long de son parcours.

En regard de ce réseau de communication polarisé autour de la ville gallo-romaine, partiellement démembré aujourd'hui mais encore vivace dans le paysage, la part des créations médiévales et modernes paraît dérisoire, comme en témoigne le faible nombre de chemins partant du village de Saint-Côme, modeste greffe qui n'a pu modifier la trame préexistante.

#### 6.4. Habitat rural

La carte archéologique de Saint-Côme et Marujols permet de dégager les lignes de force de l'occupation du territoire de l'oppidum de Maressip et de son évolution.

À la transition des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> âge du fer, lorsque l'oppidum est aménagé au sommet de la colline de Maressip, la communauté protohistorique est concentrée dans l'agglomération et on ne trouve guère que deux petites annexes agraires à 600-700 m du cœur de l'oppidum, en piedmont (Coudelarges I, Escaramathe II), ainsi qu'une nécropole, aménagée dans le même contexte, à environ 750 m, et utilisée au début du 2<sup>e</sup> âge du fer, entre 500 et 300 av. J.-C. (les Pradels III).

C'est au 2<sup>e</sup> âge du fer récent, à partir de 200 av. J.-C., que l'on observe une diffusion spatiale des établissements ruraux, jusqu'à 2 500 mètres du centre de l'oppidum. Le phénomène est perceptible au pied même de l'oppidum, avec l'établissement des Faissines, s'il n'est pas une extension de l'agglomération, et avec celui de l'Enclos de Vaché II, et dans l'orbite du kilomètre (les Cabrières II et l'Enclos d'Aygon). Vu leur taille, ces établissements peuvent être considérés comme des fermes, relayées par des petites installations annexes en marge du territoire vivrier : les Crouzettes II, voire l'habitat de Font Serrière, à 260 mètres au



(parcelle 887 ; relevé M. et F. Py lors du creusement de la tranchée de captage de la source en 1969).

Fig. 13 : Voie pavée sous le chemin de la Font de Robert

sud du précédent, Rieutord I et Fontaron II. L'oppidum de Mauressip réussit indéniablement à regrouper l'essentiel de la communauté dans ses murs. Pour autant, la maîtrise d'un territoire plus ample que les piedmonts de la colline de Mauressip et des collines alentour exige l'implantation de fermes et d'annexes agraires tant en plaine, au sud-sud-est, qu'en piedmont, à l'ouest.

À l'époque triumvirale et augustéenne, ce premier réseau d'établissements dispersés, polarisé par l'agglomération de Mauressip, est remplacé, pour l'essentiel, par de nouveaux établissements qui accompagnent le front pionnier stimulé par la romanisation des campagnes de la Transalpine, processus observable dans toute la province : en témoignent les fermes de Fontaran, de Maruéjols I, du Moulin à Vent avec son installation annexe, des Rivières, de l'Estrade III, habitat doté d'une mosaïque, et les annexes des Plantades III, des Martinels, du Mas de Reboul et du Picaou.

La proximité des établissements avec l'oppidum ne laisse pas d'ambiguïtés sur le pôle d'initiative qu'a représenté l'aggloméra-

tion protohistorique dans cette diffusion précoce de l'habitat rural. Une seconde phase de diffusion va compléter le dispositif à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., en synchronie avec la grande vague de créations qui s'observe dans le Languedoc oriental et dans nombre de régions de la Narbonnaise : les Crouzettes I, le Martinel II, Plan de la Mage III, Carlong I et les Plantades I. Pour l'essentiel, ce sont des installations modestes, des relais techniques pour le travail dans les champs, ou pour la transformation et le stockage des denrées agricoles, à l'exception de l'habitat des Plantades. Ces établissements se distribuent en piémont, dans les secteurs déjà occupés depuis le 2<sup>e</sup> âge du fer. Le front pionnier du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. accentue l'exploitation de l'espace déjà mis en valeur depuis le 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Les établissements de plaine et de piémont demeurent des sites de petite taille, modestes fermes ou dépendances agraires. L'un d'entre eux a d'ailleurs livré une pièce de pressoir antique (les Rivières). Seulement deux établissements peuvent prétendre au rang de *villa* par leur ampleur et par la qualité de leur cadre de vie, épigraphie et sculpture près de la source de Fontaran pour le premier (Blanchet 1941 : 149), mosaïque et thermes pour le second, à l'Estrade (de *strata*, voie antique de piémont limitant le quartier ; toponyme voisin les Bagnoles, mentionné au XI<sup>e</sup> siècle (Parodi 1987 : 30), du lat. *bagnolum*, altération de *balneum*).

La fonction structurante de la voie de piedmont est confirmée lors de la seconde vague de créations qui a lieu au IV<sup>e</sup> s. et qui est bien attestée par ailleurs dans le reste de la Vaunage et dans la plaine de Lunel et de Mauguio. Elle contribue à renforcer les quelques établissements qui ont résisté aux abandons et polarisé le processus de concentration qui s'affirme dès le début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Subsistent en effet des établissements de taille moyenne comme Maruéjols I, le Moulin à Vent avec son annexe, les Plantades I, Fontaran (jusqu'à 200 seulement). On ne compte qu'une seule création à cette époque de forte concentration de l'habitat, celle de l'établissement d'Ardéjan, au début du III<sup>e</sup> s. Aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., on recense quelques réoccupations, comme sur les sites de Rivière I et l'Enclos de Vaché II, mais aussi de véritables créations, comme à Carlong V, au pied de la Côte Bertrand, à l'Enclos de Vaché I et l'Estrade I.

## 7. SYNTHÈSE

Avec Villevieille, le Castellat à Murviel-lès-Montpellier, Brignon et quelques autres, Mauressip occupe le sommet de la hiérarchie des agglomérations préromaines arécomiques. D'origine ancienne mais de continuité encore incertaine, ce centre proto-urbain connaît son développement maximal du II<sup>e</sup> siècle av. au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., accompagné par une rapide extension des terroirs agricoles. Mauressip connaît ensuite, comme les autres cas cités, un rapide déclin au II<sup>e</sup> s. puis un abandon au III<sup>e</sup> s. Concurrément, la densité et la permanence de l'occupation agricole de la Vaunage contredit l'idée d'un déclin économique, tandis que la pérennité des centres voisins de Calvisson et de Nages ne permet pas d'expliquer le dépérissement de Mauressip

par un émiettement du peuplement, qui reste polarisé autour d'agglomérations. C'est plutôt dans l'analyse du réseau urbain que l'on doit envisager cet abandon, qui pourrait être une conséquence de la centralisation administrative opérée par les Romains à Nîmes, déclassant les anciens chef-lieux locaux dont les attributions politiques et les élites se trouvent alors, en grande partie, absorbées par le chef-lieu de la cité. Dans le cadre de cette concurrence, le voisinage de Villevieille et surtout de Nages, à moins de 5 km, mais aussi la proximité de Nîmes à une dizaine de kilomètres, ont dû lourdement peser dans la désagrégation de l'ancienne communauté de Mauressip. Parallèlement, la mise en valeur agricole se poursuit mais elle pouvait parfaitement être conduite, dans un semis d'exploitations éparses, à partir des centres voisins, et peut-être directement de la ville de Nîmes.

#### NOTE

(1) La mosaïque « recouvrait un petit vestibule de 2,5 m de long sur 2 m de large au sud d'une grande construction dont les fondations se trouvent à 0m80 sous terre. Le motif central est un labyrinthe de couleur noire sur fond blanc, occupant un carré de 0m45 de côté. Ce labyrinthe, composé de 36 passages, est entouré d'une bordure de petits cubes noirs et blancs, disposés en damiers ; le reste de la mosaïque est orné d'étoiles et de poissons, en noir sur fond blanc. À 0m77 du labyrinthe, où se trouvait l'entrée de la salle même, est une inscription grecque, en lettres noires sur fond blanc, qui indique qu'elle est l'« œuvre de Pythis, fils d'Antiochus ; Salut » (Blanchet 1941 : 150).

#### BIBLIOGRAPHIE SUR MAURESSIP

- ALIGER (M.), *La Vaunage au Moyen Âge*, Nîmes, 1980.
- BARRUOL (G.), Miroirs votifs découverts en Provence et dédiés à Sélène et à Aphrodite, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 18, 1985, p. 343-373.
- BLANCHET (A.) et LOUIS (M.), *Carte archéologique de la Gaule romaine, Gard*, fasc. VII, Paris, PUF, 1941, p. 149-150.
- ESPÉRANDIEU (É.), *Répertoire archéologique du département du Gard. Période gallo-romaine*, Montpellier, Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, 1934, p. 71.
- GALLET de SANTERRE (H.), Informations archéologiques du Languedoc, *Gallia*, 24, 1966, p. 481, fig. 42.
- LAUBENHEIMER (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, Les Belles lettres, 1985, p. 149-152 et 306.
- MAZAURIC (F.), Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions (années 1906 et 1907). *Mém. Acad. Nîmes*, VIIe série, XXX, 1907, p. 351.
- MAZAURIC (F.), Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions en 1908, *Mém. Acad. Nîmes*, VIIe série, XXXI, 1908, p. 249-299.
- PARODI (A.), RAYNAUD (Cl.) et ROGER (J.-M.), *La Vaunage du IIIe*

s. au milieu du XIIe siècle. Habitat et occupation du sol, *Archéologie du*

*Midi Médiéval*, 5, 1987, p. 3-59.

POTTRAIN (A.), *L'occupation gallo-romaine en Vaunage*, maîtrise

d'archéologie, Université de Lille, 1974, p. 40-69 et fig. 42-78.

PROVOST (M.) et alii, *Le Gard. Carte Archéologique de la Gaule*,

30/3, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Cultu-

re, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion

de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1999, p. 582-593.

PY (M.), *Culture, économie et société protohistoriques dans la région*

*nimoise*, coll. École Française de Rome, 2 vol., Rome, 1990, p. 296-299.

RAYNAUD (Cl.), De la prospection à la fouille, et retour... Us et abus

de la prospection méthodique : une expérience languedocienne, *Homo*

*Faber*, 2.1, 1998, p. 7-13.